Hierarchisation et spécialisation des voiries

L'espace public doit répondre aux besoins de déplacements autant qu'aux besoins de séjour. Comme dans la plupart des villes européennes et du monde, il s'agit aujourd'hui de diminuer l'emprise de la voiture dans l'espace public en faveur du développement des modes actifs. L'enjeu est de garantir un bon niveau d'accessibilité aux différentes fonctions urbaines tout en garantissant la qualité de l'espace public. La **spécialisation** des voiries utilisée dans ce guide renseigne sur les priorités modales données/à donner pour chaque espace public. Cette spécialisation s'inscrit dans une stratégie de développement de la multimodalité du réseau viaire bruxellois1. La catégorisation des voiries est réalisée pour les cinq modes : piéton, vélo, transports publics, auto, poids lourds. Trois niveaux sont appliqués aux différents réseaux pour chaque espace public : niveau PLUS, niveau CONFORT et niveau QUARTIER. Les niveaux PLUS et CONFORT sont considérés comme structurants. Une grande attention est accordée à l'intégration des différents modes, voire au partage de la voirie quand la situation le permet. L'intermodalité est également un point d'attention fondamental.

1. La spécialisation des voiries utilisée dans le présent guide s'appuie sur l'étude : Multimodale wegenspecialisatie in het brussels hoofdstedelijk gewest réalisée par Timenco (Dirk Dufour, Marjolein de Jong) pour Bruxelles Mobilité en 2015-2016. Cette étude constitue une nouvelle base de réflexion pour améliorer la performance et la complémentarité entre les modes de déplacements, en les intégrant au mieux dans l'espace public. Elle est composée d'une cartographie superposant les réseaux des différents modes répartis chacun en trois niveaux. Les principes de la spécialisation multimodale des voiries est présente dans le nouveau projet de PRDD et sera reprise dans le prochain plan régional de mobilité. Toutefois, à ce jour, seule la hiérarchie des voiries telle que définie dans le PRAS est officielle et réglementaire.

Applications



Boulevard du Souverain



Place Cardinal Mercier



Place Rogier

Ressources

Cadre normatif

- Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS), Région de Bruxelles Capitale, Région de Bruxelles Capitale (2001)

Outils

- Le Plan Iris 2, Bruxelles Mobilité, Bruxelles Mobilité (2015-2020)
- Les cahiers de l'observatoire de la mobilité, USL-B, VUB, ULB, Bruxelles Mobilité (2012)
- Plan Régional de Développement Durable (PRDD), Région Bruxelles Capitale, Région Bruxelles Capitale (2017)
- **Spécialisation des voiries en Région de Bruxelles Capital**, Timenco (Dufour D., de Jong M.),, Bruxelles Mobilité *(étude en cours d'élaboration)*

- **Vade Mecum Piétons et Vélos**, Bruxelles Mobilité – Mobiel Brussel, Bruxelles Mobilité – Mobiel Brussel (2012)

Pour en savoir plus

- **Etude de programmation des espaces publics situés dans l'hypercentre – Commune de Molenbeek-Saint-Jean**, MSA/Tritel, Commune de Molenbeek-Saint-Jean / Service Mobilité (2010)
- **Les chemins de l'école – Déplacements scolaires dans la région de Bruxelles-Capitale**, Cartes Leal, Valeria; Ribeiro de Souza, Amélia, Presses universitaires de Louvain (2006)
- **Stapas.BXL**, Trage Wegen vzw, Bruxelles Mobilité
- **STIB 2020: visions d'avenir pour le transport public urbain à Bruxelles**, Declève, Bernard; De Rijck, Kim; Moritz, Benoît, STIB (2004)